

L'agent des services hospitaliers dans le parcours de soin : Module 3 - Préservation de l'autonomie du patient

Contexte

Le rôle perçu par les agents eux-mêmes dans leur fonctionnement quotidien, correspond t-il exactement à leurs missions ? Comporte-il des dimensions autres, en particulier sur le plan humain ? Dans le contexte réglementaire ou les champs de compétences sont de plus en plus recentrés, le rôle de l'ASH a besoin d'être explicité. En dehors de la réglementation, l'ASH dont le rôle est souvent mal connu, est partie prenante de la bonne prise en charge des usagers, car chacun à son échelle y concourt, notamment dans la prévention des infections nosocomiales. Il paraît important de resituer ces professionnels dans le parcours de soin, qui participent au confort du patient.

Objectifs

Objectif indicatif

Adapter son comportement pour favoriser le maintien de l'autonomie du patient dans les actes de la vie quotidienne.

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique : Présentiel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

Programme

Programme indicatif

- Mieux comprendre les notions de stimulation et d'activités de la vie quotidienne.
- Les notions en lien avec l'aide à la réalisation des actes de la vie quotidienne.
- Préserver l'autonomie du résident lors de l'aide aux actes de la vie quotidienne.
- Favoriser l'autonomie et être vecteur d'estime de soi et d'espoir.
- Identifier les pratiques susceptibles de soutenir l'autonomie de la personne souffrant de handicap ou de perte d'autonomie.

Public
ASH / ASHQ

Exercice
2024

Code de formation
AFR 1.11

Nature
AFR

Organisé par
Formavenir Performances ou Réseau Cèdre Santé

Durée
7 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences